

BTS MÉTIER DU GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 37707
 (Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 août 2026

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
 Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
 de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▀ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
 la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31
 décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues
 travailleur handicapé, ayant un projet de création
 ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
 inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

▀ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
 la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▀ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

BAC PRO Géomètre, BAC S, BAC STI2D.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de
 la visite médicale d'embauche.

Le géomètre topographe participe aux activités de bureau d'études relatives
 aux projets d'aménagement de l'espace (urbain ou non) et de la propriété
 foncière. Il a des connaissances en droit foncier et en économie, ce qui lui
 permet de formuler des avis sur des problèmes fonciers ou d'aménagement,
 en privilégiant les solutions d'aménagement durable.

1. Activités visées

La formation au métier du géomètre et de la modélisation numérique permet à
 l'apprenant d'acquérir des compétences afin de réaliser des relevés d'environnements
 existants, urbains, péri-urbains ou ruraux, et de créer des plans numériques 3D. Les
 enseignements lui donnent les compétences nécessaires pour établir des documents
 techniques 2D ou 3D d'un projet d'aménagement de l'espace ou de propriété foncière.

Au cours de sa formation, l'apprenant est formé à la collecte des données de terrain, à
 leur traitement numérique et à leur analyse : tri et vérification des données,
 géoréférencement, modélisation de surfaces en 3D, modélisation numérique du
 bâtiment (BIM, maquette numérique), etc. Il acquiert également des compétences dans
 le domaine de la construction et de la voirie (détection de réseaux aériens ou enterrés,
 par exemple).

2. Compétences attestées

- Réaliser des relevés topographiques avec précision (terrain, bâtiments, réseaux, ouvrages).
- Acquérir, traiter et contrôler des données numériques (mesures, coordonnées, altitudes, surfaces, volumes).
- Produire des plans, cartes, modèles 2D et 3D à l'aide d'outils DAO/CAO, SIG et BIM.
- Participer à la conception et à la gestion de projets d'aménagement (lotissements, VRD, infrastructures, urbanisme).
- Connaître et appliquer le droit foncier et l'urbanisme (cadastre, bornage, réglementation).
- Établir les documents administratifs et juridiques
- Communiquer et travailler en équipe, notamment avec des architectes, ingénieurs, collectivités ou entreprises de travaux publics.
- Assurer la sécurité des interventions et appliquer les règles de prévention des risques

INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)



DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 2 ans.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▫ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▫ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :
www.esca-campus.fr

**POUR FACILITER
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**
www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 26/11/2025

3. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.